



Assemblée générale

Distr. générale
27 octobre 2010
Français
Original : arabe

Soixante-cinquième session
Point 97 y) de l'ordre du jour
Désarmement général et complet :
mesures de transparence et de confiance
relatives aux activités spatiales

Mesures de transparence et de confiance **relatives aux activités spatiales**

Rapport du Secrétaire général

Additif*

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Réponses reçues des États Membres en réponse à la résolution 64/49	2
Jordanie	2

* Les informations figurant dans le présent additif ont été reçues après la présentation du rapport principal.



II. Réponses reçues des États Membres en réponse à la résolution 64/49

Jordanie

[Original : arabe]
[14 octobre 2010]

1. La question de l'exploration de l'espace revêt un intérêt pour l'humanité, à condition que cette exploration ait lieu à des fins pacifiques et que chaque État en bénéficie, quel que soit son degré de développement économique ou scientifique.
2. La course dans l'espace a débuté essentiellement dans le cadre de la guerre froide entre l'Union soviétique et les États-Unis d'Amérique, qui se sont efforcés d'occuper la plus grande partie de l'espace au moyen de satellites et d'engins spatiaux habités ou non, chacun souhaitant démontrer sa puissance et ses capacités techniques en matière de conquête spatiale.
3. Les premières technologies de missiles et les tensions internationales après la Seconde Guerre mondiale ont induit une course à la conquête spatiale entre les États-Unis d'Amérique et l'Union soviétique. Ensuite, cela s'est transformé en course aux armements dans l'espace entre les deux États, puis en bataille idéologique, technique et culturelle à l'ère de la guerre froide, avec le recours à des satellites aux fins d'espionnage.
4. Certains États qui maîtrisent les technologies spatiales s'emploient à produire une génération nouvelle et sophistiquée d'armes nucléaires dans l'espace et notamment à restructurer et moderniser des systèmes de laboratoires d'études nucléaires et autres recherches liées aux missiles. Cela pousse d'autres États qui maîtrisent aussi les technologies spatiales à entrer dans la course aux armements dans l'espace et à l'utiliser à des fins militaires, ce qui conduira à des affrontements et des tensions qui auront des répercussions sur la paix et la sécurité.
5. Certains États cherchent à tester des armes qui avaient été conçues à l'origine pour neutraliser des satellites et qui font partie d'un système antisatellite, l'intention annoncée de ces tests étant d'empêcher la prolifération des armes dans l'espace et de faire pression sur les superpuissances pour qu'elles entament un dialogue qui empêche la course aux armements dans l'espace.
6. Tous les États doivent en conséquence déployer des efforts concertés pour explorer l'espace et développer la perception qui prévaut de la Terre et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. Il faut appuyer la civilisation humaine et le développement par les moyens suivants :
 - a) Les technologies des communications et les transmissions satellitaires;
 - b) La recherche scientifique et les essais techniques;
 - c) L'identification et le contrôle des ressources naturelles;
 - d) L'astronautique et le choix des sites, outre la mise au point d'une série de satellites pour surveiller le changement climatique et les catastrophes naturelles.
7. Il incombe à tous les États et notamment à ceux qui sont particulièrement avancés dans le domaine spatial de s'employer activement à atteindre l'objectif de

l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques et à empêcher une course aux armements dans l'espace. La priorité est d'assurer la sécurité des activités spatiales et de préserver l'espace.

8. La Jordanie estime que les négociations portant sur la conclusion d'un instrument international pour prévenir la course aux armements dans l'espace est une des grandes priorités de l'Organisation des Nations Unies.

9. L'espace, avec ses étoiles et ses galaxies, fait partie du patrimoine commun de l'humanité, que chacun doit s'employer à préserver. Beaucoup d'activités vitales qui ont lieu sur la Terre sont reliées à l'espace par des communications qui ont des incidences sur les activités économiques, la navigation et même les activités politiques, l'adoption de décisions stratégiques étant tributaire d'une technologie spatiale avancée. Il est donc essentiel de veiller à ce que l'utilisation de l'espace soit exclusivement réservée à des fins pacifiques.
